

AR PREFECTURE

005-210500237-20150527-DEL20150527_092-DE
Regu le 02/06/2015

VILLE DE BRIANÇON



N° DEL 2015.05.27/092

CONVOCACTION

Date	21/05/2015
Affichage	21/05/2015

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	26	32

Thème : DIVERS 1.

Objet : AMICALE DU 159^{EME} RIA –
GROUPE MUSICAL – DEMANDE DE
SUBVENTION.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 27 mai 2015 à 17h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

Etaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Éric, GUIGLI Catherine, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc,

Etaient Représentés :

BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
DUFOUR Maurice pouvoir à GUERIN Nicole.
MARTINEZ Gilles pouvoir à FROMM Gérard.
BRUNET Pascale pouvoir à BOREL Jean-Paul.
CIUPPA Marcel pouvoir à GUIGLI Catherine.
DAZIN Florian pouvoir à PICAT RE Alessandro.

Absents-Excusés :

BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, MARTINEZ Gilles, BRUNET Pascale, CIUPPA Marcel, ARMAND Emilie, DAZIN Florian.

Secrétaire de Séance : Manuel ROMAIN.

AR PREFECTURE

005-210500237-20150527-DEL20150527_092-DE
Reçu le 02/06/2015

Rapporteur : Jacques JALADE.

Afin de donner aux cérémonies commémoratives la solennité que l'on est en droit d'attendre de ces manifestations et afin d'assumer le devoir de mémoire, il est proposé de demander au groupe historique du 159^{ème} d'assurer la partie musicale.

Le nombre de cérémonies est fixé à 11 pour l'année 2015 et la durée de la prestation musicale est de 4 heures pour 3 cérémonies et de 2 heures pour 8 cérémonies.

Le nombre de participants est de 8 à 10 pour les hommes en Arme et de 6 à 8 pour les musiciens.

Pour l'année 2015, il est proposé d'allouer, au groupe historique du 159^{ème}, une subvention de 900,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la demande faite au groupe historique d'assurer la partie musicale aux cérémonies commémoratives ;
- D'approuver l'attribution d'une subvention d'un montant de 900,00 € pour 2015 ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget en section fonctionnement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE 02 JUIN 2015

NOTIFIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM.



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BRIANC' at the top and '(Haute-Savoie)' at the bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a figure holding a staff and a sun. The signature is written in a cursive style and extends across the stamp.

Commémoration officielle

- **19 mars** : journée nationale d'Hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.
- **26 avril** : journée commémorative du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.
- **8 mai** : Armistice 1945.
- **8 juin** : journée nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine.
- **18 juin** : journée nationale de l'Appel du 18 juin 1940.
- **18 juillet** : hommage aux « justes ».
- **11 août** : cérémonie au Lautaret.
- **6 septembre** : Libération de Briançon.
- **25 septembre** : hommage aux Harkis et supplétif.
- **11 novembre** : Armistice 1918.
- **5 décembre** : hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

AR PREFECTURE

005-210500237-20150527-DEL20150527_092-DE
Regu le 02/06/2015
